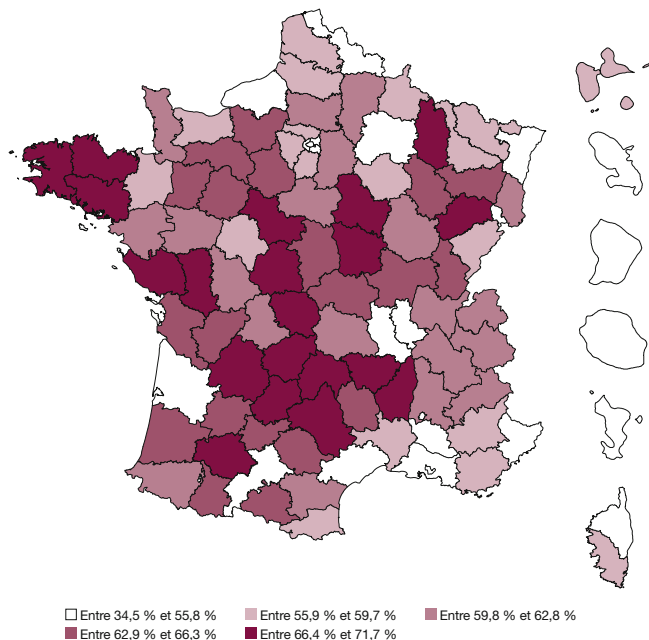


Logements des propriétaires occupants

PART DE PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS PAR DÉPARTEMENT



Source : SDES, Filocom 2017

Le parc de logements des propriétaires occupants est constitué à 79 % de maisons (contre 25 % chez les locataires), avec des logements vastes (en moyenne 100 m², contre 64 m² pour les locataires) et un nombre de pièces important (71 % d'entre eux possèdent quatre pièces ou plus). La surface moyenne par habitant est également plus élevée (52 m², contre 39 m² pour les locataires).

Le parc de logements des propriétaires occupants a connu un essor dans les années 2000 porté par la construction de maisons individuelles, avec d'après la source Sitadel un pic de 215 000 maisons mises en chantier en 2008, avant de ralentir les années suivantes.

Les propriétaires occupants sont surreprésentés hors des agglomérations (78 % des ménages habitant une commune rurale sont des propriétaires occupants, contre 50 % en agglomération). Ainsi, les départements caractérisés par une forte présence de propriétaires occupants sont majoritairement ruraux avec des pôles urbains mineurs, comme par exemple les départements appartenant à la « diagonale des faibles densités ». Avec 72 %, la Vendée est le département où la part des propriétaires occupants est la plus élevée.